

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2012

Présents : Mesdames et Messieurs Joseph RAMPAL, Christophe GUIOL, Elisabeth SZIKLAI, adjoints, Marthe AMBROSIONI, Laurent BALZIO, Martine FAYAUBOST, Jérôme AVANOTTO, Michelle TICOT, Christian ZIEGLER,

Absents ayant donné procuration : Frédéric GODANO à Martine FAYAUBOST, Vincent VAGH à Joseph RAMPAL, David TRAINÉAU à Rolland BALBIS.

Secrétaire de séance : Martine FAYAUBOST

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 13 avril 2012 et désigne madame Fayaubost, secrétaire.

Instauration des visites commentées du Village

Monsieur Rampal, adjoint, en charge du Tourisme soumet au conseil municipal la mise en place des visites commentées du Village, ruelles du village médiéval, parc Municipal, Grottes troglodytiques.

Ces visites à fréquence hebdomadaire, le mercredi à 11h (sur réservation) au tarif adulte de 3€ et 1,50 € pour les 7 à 18 ans, gratuit pour les moins de 7 ans pourraient être instaurées dès l'approbation par le conseil municipal.

Il est proposé que les recettes soient encaissées par la régisseuse de la régie du tourisme, laquelle devra être modifiée dans ce sens.

Le conseil municipal ADOPTE à l'unanimité.

Décisions modificatives

Le conseil municipal adopte une décision modificative sur le budget de la commune qui concerne des virements internes de compte à compte.

Manifestation « bourse aux plantes » - Demandes de subvention au conseil général et Régional

Elisabeth SZIKLAI, adjointe, expose l'organisation de la manifestation intitulée « 10^e Bourse aux Plantes de Villecroze » qui s'est déroulée le dimanche 29 avril 2012, dans le Parc Municipal de la Commune.

Le conseil municipal sollicite le Conseil Général et la Région pour une subvention, la plus élevée possible.

Demandes de subvention au conseil général et au conseil régional pour la mise en conformité des installations électriques et le remplacement des menuiseries à la salle des associations

La commune de Villecroze projette de rénover la maison des associations dans le but de satisfaire aux normes de sécurité pour ce bâtiment recevant un nombreux public tout au long de l'année : animations par les associations locales, mariages, réceptions de la commune, etc. Pour cela, il convient d'effectuer la mise en conformité des installations électriques et également de procéder au remplacement des menuiseries défectueuses.

Le conseil municipal sollicite une aide financière auprès du conseil général de 14 026.00 € et de 30 000 € auprès du conseil régional.

Office du tourisme – installation dans de nouveaux locaux – demande de subvention auprès du conseil général et du conseil régional.

La commune de Villecroze a souhaité donner une meilleure visibilité à l'Office de Tourisme qui a été hébergé jusqu'à maintenant dans des bâtiments communaux transitoires et peu adaptés à cette fonction.

Le local a été choisi pour sa position : implanté sur un grand parking et visible de la route principale.

Il a été rénové intérieurement et extérieurement, équipé de matériels adéquats, en fonction des normes de sécurité adaptées à la réception de public.

Le conseil municipal sollicite une aide financière du conseil général de 16 555.00€ et de 5 518.00€ du conseil régional.

Aménagement de la place général de gaulle - Demandes de subvention au conseil général et au conseil régional

La commune de Villecroze projette d'aménager la Place Général de Gaulle située au cœur du Village.

La voirie actuelle ne permet pas d'organiser le stationnement et de maintenir des circulations sécurisées (automobile, piétonne, cycliste) notamment pour accéder à l'école primaire située dans cet espace et qui conduit à la salle culturelle, aux courts de tennis et au parc municipal.

La Place Général de Gaulle est le centre de vie du village où sont situés de nombreux commerces et il est nécessaire de conduire sa rénovation pour utiliser son potentiel commercial et touristique de façon moderne et attrayante.

La dépense prévisionnelle totale de l'opération s'élève à 500.000 € HT hors maîtrise d'œuvre. Ces travaux, de grande envergure, doivent être réalisés en deux tranches pour être supportés par le budget communal. Aussi pour l'année 2012 une première tranche de 250 000 € TTC (209 030,10 € HT) a été inscrite au budget.

Le conseil Municipal sollicite une aide financière auprès du conseil général de 89 419,00 € et de 29 806 € du conseil régional pour la première tranche de travaux de l'année 2012.

Vidéo protection - Demande de Subvention FIPD

Dans le cadre de la prise en compte de la sécurité des personnes et biens, les élus de la commune souhaitent mettre en place un système de vidéo protection urbaine. Le projet de vidéo protection vise à protéger les sites suivants : les environs de la mairie, les parkings du village, le boulevard Charles Bernard, la rue Ambroise Croizat, les Grottes.

Pour cette mise en place le conseil municipal sollicite de monsieur le préfet du var, l'autorisation d'installer ce dispositif et sollicite une aide financière au titre du FIPD de 24.000 €.

Choix du maître d'œuvre pour la réalisation de quatre logements dans l'immeuble « Roux »

Monsieur le maire informe les conseillers qu'à la suite de l'ouverture des plis, le Cabinet ARCH'II de Brignoles, a été retenu.

Aménagement de la Place général de gaulle

Le maire présente le projet d'aménagement de la place du général de gaulle. Après avoir expliqué les différentes orientations possibles, il demande aux élus d'y réfléchir et de venir le rencontrer afin que chacun puisse donner son avis sur le choix des propositions faites.

Informations

Elisabeth Sziklai informe de la mise en service du NRAZDO qui va permettre à 150 abonnés de recevoir l'ADSL. Une inauguration est prévue le 25 Juillet 2012 à 18h.

Inauguration de l'office du tourisme : vendredi 6 juillet 2012 à 18h30

Une cérémonie à la stèle Joseph Gabriel aura lieu le 31 juillet 2012, organisée avec les communes de Flayosc et Salernes.

Christophe Guiol explique les travaux réalisés par le conseil Général dans le cadre de l'aide technique aux communes, sur les chemins des Blétonnets et Saint Jean.

Le maire évoque les travaux qui doivent être réalisés par le Conseil Général : la traversée du village (début 2013) La passerelle piétonne le long du pont du Colombier (encorbellement) le rond point des Esparus ; le dossier d'enquête publique est en cours, le nouveau projet de giratoire au Point P à valider.

Le maire donne lecture de la réponse qu'il a adressée à la présidente de la crèche de Villecroze. Il remet une copie à chaque conseiller.

La séance est levée à 19h45